

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 53018 du 23 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1515776S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;  
Vu la décision n° 84060 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424083S);  
Vu la décision n° 92435 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424060S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

<b>Stevenard, Philippe</b>	Nigend : 138 681	Numéro de livret de solde : 5 281 893
----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

<b>Magdelaine, David</b>	Nigend : 157 444	Numéro de livret de solde : 8 014 367
<b>Mayeux, Gilles</b>	Nigend : 160 469	Numéro de livret de solde : 6 042 660
<b>Martinez-Perez, Thierry</b>	Nigend : 160 664	Numéro de livret de solde : 8 017 663

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

<b>Chevigny, Aurélien</b>	Nigend : 193 440	Numéro de livret de solde : 8 049 406
---------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
É.-P. MOLOWA